

A vous tous QUI CHERCHEZ LA PAIX,

Paix!

Ce 12 février, sera célébrée la Journée Mondiale pour les Enfants-Soldats qui rappelle l'anniversaire de la mise en route, en février 2002, du Protocole Facultatif à la Convention relative aux Droits de l'Enfant, ratifié par environ 130 pays, interdisant le recrutement forcé et l'utilisation des moins de 18 ans pour des conflits armés.

Cependant, il existe encore environ 250 mille enfants associés aux forces et aux groupes armés, travaillant comme soldats, cuisiniers, messagers, ou même à des fins sexuelles, dans les groupes armés, mais aussi dans les armées gouvernementales. Plus de 50 organisations continuent à recruter des enfants-soldats dans les pays suivants: Afghanistan, Colombie, Inde, Irak, Israël et territoires occupés, Népal, Pakistan, Philippines, République Centre-Afrique, République Démocratique du Congo, Sri Lanka, Somalie, Soudan, Ouganda, Tchad, Thaïlande et Yémen. Beaucoup de ces enfants sont recrutés contre leur volonté et ne peuvent plus quitter leurs unités. Le plus grand nombre d'entre eux ont entre 15 et 18 ans, mais il y a des cas de recrutement d'enfants de 9 ans.

Les revendications actuelles proposent :

- a) L'interdiction de toute forme de recrutement de personnes de moins de 18 ans pour les forces armées, même volontaire, quel que soit la fonction, quoique ne portant pas d'armes ;
- b) L'interdiction de tout type de propagande de recrutement militaire pour les moins de 18 ans ;
- c) La libération des mineurs des armées et groupes militaires, avec l'aide de la société civile ;
- d) La pénalisation des états, des groupes armés et des individus qui recrutent des mineurs de moins de 18 ans; pénalisation par une Cour Pénale, nationale ou internationale et ajout de sanctions (économiques, blocage de comptes, etc..) par la communauté internationale et par le Conseil de Sécurité de l'ONU ;
- e) Protection, assistance et aide pour ces mineurs, avec droit à un traitement médical et psychologique, ainsi que l'accès à un système éducatif et professionnel ;
- f) Concession d'asile politique aux réfugiés ;
- g) Augmentation des fonds pour les programmes de prévention et de réintégration ;
- h) Blocus de l'exportation d'armes pour les régions de conflit connues pour l'existence d'enfants-soldats.

Pour que ces propositions deviennent réalités, prions ainsi :

Ô Dieu, Mère des Tout-Petits, dirige ton regard de compassion et de tendresse vers les enfants à qui le monde a volé l'enfance et les utilise comme soldats. Viens de suite à notre secours! Apprends-nous à accueillir les tout-petits comme l'a fait ton Fils Jésus et à respecter et promouvoir leurs droits. Alors notre terre vivra en paix et de la bouche des tout-petits sortira un chant de louange à ton nom! (Cf. Ps 8,3). Par le Christ, notre Seigneur. Amen.

Avec toute mon amitié,

fr. Irénée Rezende Guimarães

Moine bénédictin de l'Abbaye Notre Dame, Tournay, France

Tournay, le 28 janvier 2013.